

Étude critique : à qui s'adresse la Prière Chrétienne

Autor(en): **Delay, Émile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **37 (1949)**

Heft 153

PDF erstellt am: **06.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉTUDE CRITIQUE

A QUI S'ADRESSE LA PRIÈRE CHRÉTIENNE

Répondre à cette question en s'en tenant à l'examen de la seule prière chrétienne, c'est, pourrait-il sembler, supprimer tout problème. Car, comme le rappelle le Père Sertillanges, « c'est donc bien Dieu et lui seul, absolument parlant, qui est l'objet de la prière chrétienne » (1).

Cependant, qui ne sait que, dans le christianisme, des prières sont aussi adressées au Christ-Jésus, au Saint-Esprit, à la Vierge et aux Saints (2). La question de savoir qui doit être invoqué reste donc posée.

Parmi les différentes manières d'aborder ce problème (3) à la lumière des textes du N. T., il en est une que nous n'avons jamais rencontrée. C'est celle qui consiste à faire une recension systématique — travail long et quelque peu lassant — des mots signifiant « prier » et qui nous permet de dresser le tableau suivant :

(1) A.-D. SERTILLANGES, *La prière*. Paris, Librairie de l'Art catholique, 1917, p. 33.

(2) *Liturgies de nos Eglises protestantes*. On y invoque tour à tour Dieu, Jésus ou le Saint-Esprit. Et *Catéchisme pour la Suisse romande*, 3^e éd., Fribourg, Imp. Saint-Paul, 1932, dans lequel la prière est adressée à Dieu, au Christ, à l'Esprit, à la Vierge et aux Saints.

(3) Quelques indications bibliographiques : Paul CHRIST, *Die Lehre vom Gebet nach dem N. T.* Leiden, E. J. Brill, 1866 (cf. p. 15-40). Paul CHAPUIS, *L'adoration du Christ*. R. Th. Ph., Lausanne, 1895 (p. 560-586) et 1896 (p. 27-51). K. BÖHME, *Das paulinische Gebet*. Prot. Monatshefte. VI, Berlin, G. Reimer, 1902, p. 426-431. Alfred SEEBERG, *Die Anbetung des «Herrn» bei Paulus*. Dorpat, 1891. Wilhelm SCHLATTER, *Das Gebet zu Jesu*. Schaffhausen, P. Meili Verlag, 1899, 20 p. Eduard VON DER GOLTZ, *Das Gebet in der ältesten Christenheit*. Leipzig, J. C. Hinrichs, 1901, 368 p. F. BARTH, *Die Anrufung Jesu in der christlichen Gemeinde*. Gütersloh, 1904. Willy LÜTGERT, *Die Anbetung Jesu* (Beiträge zur Forderung christl. Theol. VIII, 1904, 4. Heft, p. 45-65). Theodor ZAHN, *Die Anbetung Jesu im Zeitalter der Apostel*. Nouv. éd. : Sonderabdruck, Leipzig, 1910. Alexius KLAWEK, *Das Gebet zu Jesu*. Ntl. Abhandl., 6. Münster i. W. Aschendorffschen Verlag, 1921, 119 p. Ignaz ROHR, *Das Gebet im Neuen Testament*. Münster i. W. Asch., 1924, 46 p. Heinrich GREEVEN, *Gebet und Eschatologie im Neuen Testament*. Gütersloh, Bertelsmann, 1931, 320 p. (cf. p. 55-60). J. HORST, *Proskynein*. Gütersloh, Bertelsmann, 1932, 326 p. (cf. depuis la p. 172). Ernst ORPHAL, *Das Paulusgebet*. Gotha, Klotz Verlag, 1933, 149 p. Günther HARDER, *Paulus und das Gebet*. Gütersloh, Bertelsmann, 1936, 228 p. (Ntl. Forsch. I Reihe, 10-Heft).

N. B. — Voir à la fin de l'article, p. 201, la liste des abréviations.

VUE SCHÉMATIQUE DES DIFFÉRENTS TERMES SIGNIFIANT PRIER ET DES PERSONNES INVOQUÉES						
TERMES	SENS autre que PRIER	INVOQUÉS			To- TAUX	
		Sens absolu	DIEU	J.-C.		S.-E.
εὔχομαι : invoquer, prier	3	1	2	—	—	6
εὐχή : prière, vœu	2	1	—	—	—	3
προσεύχομαι : prier	—	78	8	1	1	88
προσευχή : prière	—	28	8	—	—	36
*ἐρωτάω : demander, prier	15	1	6	2	—	24
*ἐπερωτάω : interroger, demander	5	—	—	5	—	10
ἐπερωτήμα : demande	—	—	1	—	—	1
αἰτέω : demander, prier	37	22	8	1	—	68
αἴτημα : demande, prière	1	1	1	—	—	3
δέομαι : demander, prier	6	7	3	6	—	22
δήσις : demande, prière	—	14	3	—	—	17
εὐλογέω : louer, bénir	9	19	2	7	1	38
εὐλογία : louange, bénédiction	—	11	1	2	—	14
εὐχαριστέω : rendre grâces	—	16	20	1	—	37
εὐχαριστία : action de grâces	—	7	6	1	1	15
προσκυνέω : se prosterner, adorer	18	13	14	14	—	59
προσκύνησις : adoration	—	—	—	—	—	—
προσκυνητής : adorateur	—	1	—	—	—	1
κράζω : crier, prier	39	—	3	12	—	54
βοάω : crier, prier	8	—	3	2	—	13
στενάζω : soupirer	2	4	—	—	—	6
παρακαλέω : faire appeler, prier	85	—	1	18	—	104
ἐπικαλέω : nommer, en appeler à, invoquer	15	—	3	12	—	30
ἀναβλέπω : regarder en haut	19	4	2	—	—	25
γονυπετέω : fléchir le genou	—	—	—	4	—	4
κάμπτω τὰ γόνατα : fléchir les genoux	1	—	2	1	—	4
τιθέναι τα γόνατα : fléchir les genoux	—	3	1	2	—	6
προσπίπτω (τοῖς γόνασιν) : tomber à genoux	—	—	2	2	—	4
	265	231	100	93	3	692

On pourrait compléter ce tableau en faisant encore la recension de termes comme : καυχᾶσθαι, δοξάζειν, σεβάζεσθαι, σέβεσθαι, εὐσεβεῖν, χαρίζεσθαι, τιμᾶν, λατρεύειν, θρήσκειν, λαλεῖν, ἰανεῖν, etc. En étudiant ces notions, j'ai pu m'assurer que leur recension n'apporterait pas de modification essentielle à mon tableau, surtout en ce qui concerne la colonne : « J.-C. » qui va retenir notre attention.

Seuls ἐρωτάω et ἐπερωτάω sont précédés d'un * indiquant que les passages n'ont pas tous été retenus.

Le classement des textes dans l'une ou l'autre colonne n'a pas toujours été facile. J'ai fait moi-même tous les pointages et vérifications. J'accorde qu'il peut s'être glissé, ici ou là, une erreur qui, je le crois, ne modifierait pas sérieusement la vue d'ensemble.

J'ai tenu compte des mots aussi quand ils apparaissent dans l'appareil critique et j'ai compté pour deux lorsque le mot revient deux fois dans le même verset.

J'ai situé dans la colonne 1 tous les textes où il m'est apparu que le mot signifiait autre chose que prier ainsi que les demandes, interrogations, prières adressées à des hommes. Voir par exemple à ἐπερωτάω, δέομαι, εὐλογέω, etc.

Dans la colonne 3, j'ai indiqué Dieu comme personne invoquée aussi quand Dieu est au vocatif (id. col 4). Ce qui donne, par exemple, à la notion προσεύχομαι : sens absolu : 78 ; avec datif (τῷ θεῷ et τῷ πατρὶ) : 2 ; avec vocatif (ὁ θεός πάτερ, ἀββᾶ ὁ πάτερ) : 6. Col. 4 : κύριε : 1. Col. 5 : dat. τῷ πνεύματι : 1.

Nous nous contentons de donner ce tableau parce que nous avons l'espoir de faire paraître bientôt un *Essai de lexicographie sur la prière dans le N. T.* où seront indiquées toutes les références des col. 2, 3, 4, 5.

A. PRIÈRE A LA VIERGE ET AUX SAINTS. Nous n'y avons fait aucune place dans notre tableau parce qu'aucun passage ne nous y a invité. Il nous paraît difficile de l'établir à partir des textes néo-testamentaires. Même en partant de mots signifiant adorer, vénérer, etc., où l'adoration est en fonction d'hommes, de femmes, d'apôtres, de membres de l'Eglise, etc., on ne pourrait rien prouver, ni justifier la prière à la Vierge et aux Saints. Et même, à supposer qu'il y eût quelques indications dans ce sens, elles viendraient se heurter à l'esprit et aux textes du N. T. qui réclament l'adoration de Dieu seul.

B. PRIÈRE A DIEU. Nous laissons de côté les 231 emplois au sens absolu. Il serait intéressant de poursuivre l'enquête dans ce premier secteur, de manière à établir, par le contexte, si une personne déterminée est invoquée expressément ou de manière sous-entendue.

Nous constatons, et personne n'en sera surpris, que Dieu est mentionné (cent fois) comme personne interpellée dans la prière. Selon les verbes et les régimes — parfois différents régimes avec le même verbe — nous avons rencontré les désignations suivantes: ὁ θεὸς; θεὸν; τὸν θεόν; θεῶ; τῷ θεῶ; τοῦ θεοῦ. — πάτερ; πάτερ μου; ἄββα ὁ πατήρ; τὸν πατέρα; τῷ πατρί. — κύριε; τὸν κύριον; κύριον τὸν θεόν. (J'ai placé ces passages avec κύριος dans cette colonne chaque fois que le contexte révélait expressément que κύριος désignait Dieu. En cas de doute, j'ai situé ces passages — nous les reprenons — dans la colonne « J.-C. ».) — αὐτὸν; αὐτῷ (pronoms). — πρὸς τὸν θεόν (la plus courante); πρὸς τὸν πατέρα; ἔμπροσθεν τοῦ θεοῦ; παρὰ τοῦ πατρός σου τοῦ θεοῦ; ἐνώπιον τοῦ θεοῦ; εἰς τὴν δόξαν τοῦ θεοῦ.

C. LA PRIÈRE A L'ESPRIT. Nous avons retenu 3 emplois. Ils se rencontrent dans I Cor. xiv, 15-16. On trouve d'abord cette expression: προσεύχομαι τῷ πνεύματι (v. 15), puis: ἐπεὶ ἐὰν εὐλογῆς [ἐν] πνεύματι (v. 16). Dans ce même v. 16, nous trouvons le substantif εὐχαριστία, mais sans qu'il soit en rapport avec l'Esprit autrement que par les deux désignations précédentes. On pouvait se demander si le datif πνεύματι était un datif de destination, comme τῷ θεῶ. Dans le premier cas, c'est le datif instrumental. Dans le second aussi, encore que le « ἐν », donné par plusieurs manuscrits, puisse ajouter une nuance locative (1).

C'est donc constater que la prière adressée au Saint-Esprit est totalement inconnue du N. T. Je ne dis rien ici du rôle de l'Esprit dans la prière chrétienne. C'est là un tout autre problème, auquel nous reviendrons ailleurs (2).

(1) Les *Comm.* Calvin, SdNT, NTD, HbzNT, etc. donnent le sens instrumental. Sur le « ἐν » au sens local-instrumental, cf. Th. Wb., Bd II, p. 537, 3-5 et Gr. Bl.-Deb. Supp. § 219.

(2) Cf. à ce sujet: Werner BIEDER, *Gebetswirklichkeit und Gebetsmöglichkeit bei Paulus. Das Beten des Geistes und das Beten im Geiste*. In: Theol. Zeitschrift, Jan.-Febr. 1948, p. 22-39.

D. LA PRIÈRE A JÉSUS. Examinons les 93 emplois mentionnés dans cette colonne.

I. Avec προσεύχομαι (1 emploi).

Actes 1, 24 : Il s'agit de la scène où Pierre préside au remplacement de Judas par Matthias. Le v. 23 dit : « Les frères en présentèrent deux, Joseph, dit Barsabbas, qui a été surnommé Juste, et Matthias. » V. 24 : « Puis ils firent cette prière : Toi, Seigneur, qui connais le cœur de tous, montre-nous lequel tu as choisi » (Καὶ προσευξάμενοι εἶπαν· σὺ κύριε...).

Qui est le κύριος invoqué ici : Dieu ou le Christ glorifié ? Le contexte ne permet pas de se prononcer. Nous reconnaissons que le doute subsiste et que c'est à la faveur de ce doute que ce passage peut être classé dans la colonne des prières adressées à Jésus (1).

II. Avec ἐρωτάω (2 emplois).

Jean xvi, 23 : « En ce jour-là, vous ne m'interrogerez plus sur rien (ἐμὲ οὐκ ἐρωτήσετε οὐδέν). En vérité, en vérité, je vous le dis, ce que vous demanderez au Père (ἂν τι αἰτήσητε τὸν πατέρα), il vous le donnera en mon nom. »

Jean xvi, 30 : « Maintenant, nous savons que tu sais toutes choses et que tu n'as plus besoin qu'on t'interroge » (οὐ χρείαν ἔχεις ἵνα τίς σε ἐρωτῇ).

Schmoller, dans sa *Concordance*, a hésité dans le classement de ces deux passages. Il les a placés dans une première catégorie, où ἐρωτάω signifie demander (et non pas encore prier). Mais, dans le doute où il s'est trouvé, il ajoute : « Viell. zu 2. » Il laisse donc ouverte la possibilité de traduire ἐρωτάω par « bitten », prier.

(1) Les *Comm.* consultés ne répondent pas à la question précise que nous nous posons : Qui est le κύριος ? Mais, dans leur explication, ils parlent tous de Dieu, comme de celui qui connaît les cœurs. Calvin : « ... que Dieu la (la pureté du cœur) cognoist... » L'ordination des ministres, dit-il encore, « procède de Dieu... » ou « nous devons toujours prier Dieu ». SdNT parle également ici d'un « Gottes — Urteil ». NTD dit : « Die Entscheidung zwischen beiden (Joseph ou Matthias) wird Gott, der allein in die Tiefe des Herzens schauen kann, anheimgestellt. » Ainsi donc, parce que le καρδιογνώστης (Actes xv, 8) est en rapport avec Dieu, parce que la prière commune (1v, 24) de Pierre et de Jean s'adresse à Dieu et que Pierre et Paul ont été choisis par Dieu, il semblerait juste de rendre le κύριος par Dieu. Au surplus, il serait étonnant que l'auteur des Actes eût donné un autre destinataire à la prière rendue par προσεύχομαι (terme technique et spécifique) que celui qui est partout ailleurs désigné : Dieu. Mais ce ne sont là que des probabilités. Klawek dit « Die Beziehung auf Christus ist nicht notwendig, aber immerhin möglich » (p. 45). On peut rappeler, pour étayer l'hypothèse : Christ, que les disciples sont encore tout imprégnés de la présence du Seigneur (1, 6). Il vient de leur être enlevé (1, 9). Et le v. 21 justifie ce choix par la considération de ce qu'a fait le Seigneur Jésus en en rappelant « ... le temps où le Seigneur Jésus vivait avec nous ». D'autre part, comme nous le montrerons plus loin, il n'est pas rare de rencontrer des invocations au Christ ressuscité et glorifié.

Nous croyons que c'est à tort. Car toutes les versions ⁽¹⁾ traduisent par *demander, interroger* et non par *prier*. Les commentaires font de même ⁽²⁾. D'autre part, fait à remarquer, le verbe ἐρωτάω, à l'exception de I Jean v, 16, où il signifie prier (sans désignation de destinataire), sert toujours à désigner la prière non des hommes à Dieu, mais la prière de Jésus à Dieu. (Cf. Jean xiv, 16 ; xvi, 26 ; xvii, 9 ; xv, 20.) ⁽³⁾

Il n'est donc pas possible d'alléguer ces deux passages pour attester l'existence et la légitimité de la prière à Jésus.

III. Avec αἰτέω (I emploi).

Jean xiv, 14 : « Si vous me demandez quelque chose en mon nom... » (ἐάν τι αἰτήσητε με ἐν τῷ ὀνόματι μου, τοῦτο ποιήσω.

Ce seul passage n'est pas attesté par tous les manuscrits. Le mot « με » manque dans K D pm. it. ; (H).

Ce verset, qui fait mention d'une prière-demande à Jésus, n'est pas un témoin absolument sûr ⁽⁴⁾. Non attesté par tous les manuscrits, combattu dans sa signification de prière à Jésus par beaucoup de commentateurs, entouré de versets où la prière à Dieu au nom de Jésus est chose parfaitement établie, ce verset ne peut être utilisé qu'à la faveur d'un doute, comme témoin d'une prière adressée à Jésus. Le NTD, qui pourtant reconnaît dans ce texte que Jésus est l'interpellé, ajoute cette réserve : « Von einer Bindung dieses Gebets an einen Kultakt der Gemeinde wird nichts erkennbar. »

⁽¹⁾ Ainsi chez Calvin, Stapfer, Loisy, Godet, Crampon, Segond, Synodale, Goguel.

⁽²⁾ SdNT : traduit « fragen » (cf. aussi le commentaire). HbzNT : aussi « fragen » (cf. tout le commentaire dont je ne détache que cette phrase : « Aber es passt doch wohl nur « fragen ». Denn gebeten haben die Jünger den Meister bisher um nichts, dagegen sehr häufig gefragt. ») NTD : « fragen ». Th.Wb. : « fragen ». (T. II, p. 683, 12-14). En note, l'auteur ajoute : « Gegen « bitten » spricht nicht nur das Vorhergehende, sondern auch die Tatsache, dass im Folgenden — bes. v. 24 a — nicht im geringsten auf v. 23 a Bezug genommen würde. Dagegen legen v. 25, 29 f. die Bdtg « fragen » sehr nahe. »

⁽³⁾ Cf. Th. Wb, t. II, p. 684, 6-12.

⁽⁴⁾ Calvin montre que l'accès auprès de Dieu doit se faire par le Médiateur : le Fils. Il interprète ce verset comme une prière à Dieu par Jésus (*ad. loc.*). Godet : « Il me paraît absolument impossible de conserver dans le texte le « με », me, que les *alex.* donnent comme objet à αἰτήσητε... Il est inadmissible que l'on demande quelque chose à une personne en son propre nom, sauf dans le sens : pour sa propre cause, qui ne peut être celui de cette locution. Tischendorf, Weiss, Westcott cherchent en vain à défendre cette leçon... » SdNT : Considère tout ce verset comme n'appartenant pas au texte primitif. HbzNT : même position : « 14 scheint überflüssig... » « Diese Stelle ist charakteristisch für das Selbstgefühl der erstarkenden christlichen Gemeinschaft, die sich zu grösseren Taten, selbst der irdische Herr sie verrichtet hat, berufen weiss, und deren Siegeslauf eine fortgesetzte Verherrlichung des Vaters durch den Sohn (s. darüber zu 13, 31, 32), der den Bitten des Seinen Erfüllung schafft, bedeutet. » HEITMÜLLER, *Im Namen Jesu* (p. 77-82), ne se prononce pas nettement à propos de ce verset, qu'il n'utilise ni en faveur de la prière à

IV. Avec δέομαι (6 emplois).

a) Deux passages nous mettent en présence de demandes adressées au κύριος. Actes VIII, 22 : « Prie le Seigneur... δεήθητι τοῦ κυρίου... » Actes VIII, 24 : « Priez vous-mêmes le Seigneur pour moi... δεήθητε ὑμεῖς ὑπὲρ ἐμοῦ πρὸς τὸν κύριον... »

Qui est le κύριος prié ? Dieu ou le Christ glorifié ? Il est impossible de l'établir avec une entière certitude. Au v. 24, D 33 pm p sy lisent θεὸν au lieu de κύριον. Le contexte (v. 20 et 21) mentionne expressément Dieu. Calvin, au v. 22, traduit par « Prie Dieu ». Et Bousset incline aussi pour : Dieu. Toutefois, aucun de ces indices ne sont décisifs. Le contexte mentionne aussi le « Seigneur Jésus » v. 16. Nous sommes aussi dans le temps du Seigneur glorifié, dont le rôle fut immense dans la première communauté.

Ce n'est donc qu'à la faveur du doute que ces passages peuvent être utilisés pour attester la prière à Jésus. On fera bien de ne pas les retenir comme des preuves scripturaires certaines (1).

b) Quatre passages mentionnent des prières-demandes adressées directement à Jésus. Luc v, 12 : « ... en voyant Jésus, il (le lépreux) se prosterna et lui fit cette prière (πεσὼν ἐπὶ πρόσωπον ἐδέηθη αὐτοῦ) : Seigneur, si tu le veux, tu peux me rendre pur. » Luc VIII, 38 : « L'homme de qui les démons étaient sortis lui demanda (ἐδεῖτο δὲ αὐτοῦ) la permission de rester avec lui, mais Jésus le renvoya en lui disant... » Luc VIII, 28 : « Je (le démoniaque) t'en supplie (δέομαι σου), ne me tourmente pas. » Luc IX, 38 : « Je t'en prie (δέομαι σου), jette un regard sur mon fils. »

Il est incontestable que des hommes ont prié Jésus. Et cela à propos d'un fait précis : la maladie. De plus, il serait aisé de démontrer qu'en adressant leur prière à Jésus, ils ne se sont pas adressés à un κύριος humain, mais véritablement à Jésus, Fils de Dieu. (Luc VIII, 28 ; VIII, 38 est aussi dans la même atmosphère, puisque c'est le même récit. Luc IX, 38 est situé — aussi dans les parallèles — après la scène de la transfiguration où Jésus a été

Jésus, ni contre. C'est pour lui l'occasion de reconnaître qu'il est difficile de tracer une ligne de démarcation, dans les textes de Jean, entre la prière à Dieu au nom de Jésus et la prière directement adressée à Jésus. Le NTD reconnaît que Jésus est interpellé ici dans la prière : « Jesus ist hier der Herr, der beim Gebet Angerufene und der Erhörende. Das ist nicht Verdrängung, im Gegenteil Ehrung des Vaters, da der Vater dem Sohne die Stellung als Herr gegeben hat. » Th.Wb. dit (t. I, p. 193, 4-5) que dans Marc x, 35, αἰτέω est employé pour désigner une demande des deux fils de Zébédée à Jésus et il ajoute : « ... ; dgl in J XIV, 13 f., wo es sich aber um ein wirkliches Beten handelt, in voller Analogie zum Beten zu Gott. » Klawek dit aussi : « Im Evangelium hat der Apostel (Jean) seine Leser mit den Äusserungen Jesu über das Jesusgebet (XIV, 14) und über die Anbetung seiner Person (v, 23) bekannt gemacht » (p. 89).

(1) Nous n'avons rien trouvé d'utile dans les *Comm.* et dans le Th. Wb. En revanche, BOUSSET (*Kyrios Christos*, p. 221) situe ces passages dans la liste des versets « an denen die Deutung auf Gott notwendig ist ». Ils apparaissent, en fin de liste, avec cette mention : « Wahrscheinlich auch VIII, 22... VIII, 24... »

reconnu comme Fils de Dieu. Et Luc v, 12 fait mention du ἐπὶ πρόσωπον : se prosterner, qui contient aussi une confession de foi. Cf. le passage parallèle Marc 1, 40-45. Sans cette confession de foi on ne comprendrait pas la défense faite par Jésus et sa « colère ».)

C'est dire que nous prouvons, du point de vue lexicographique déjà et théologique aussi, prendre en considération ces passages de Luc comme autant d'attestations d'une prière à Jésus.

V. Avec εὐλογέω (7 emplois).

Nous excluons l'un des sept passages : Jacques III, 9 : ἐν αὐτῇ εὐλογοῦμεν τὸν κύριον, parce que le mot κύριον a, comme apposition, πατέρα, le Père, c'est-à-dire : Dieu.

Dans les six autres passages Jésus est loué, béni par la foule (Mat. XXI, 9 ; Marc XI, 9 ; Luc XIX, 38 ; Jean XII, 13 ; Mat. XXIII, 39 ; Luc XIII, 35). Mais cette louange est une confession de foi s'adressant à « Celui qui vient au nom du Seigneur » ; elle est fonction de son origine divine.

VI. Avec εὐλογία (2 emplois).

Apoc. v, 12 et v, 13 : La louange est due à l'agneau : τὸ ἀρνίον (v. 12) et à celui qui est assis sur le trône et à l'agneau : τῷ καθήμενῳ ἐπὶ τῷ θρόνῳ καὶ τῷ ἀρνίῳ. L'agneau représente ici le Christ glorifié (1).

VII. Avec εὐχαριστέω — εὐχαριστία (2 emplois).

Nous excluons Apoc. IV, 9 où l'on voit que l'eucharistie s'adresse à Dieu. Cf. contexte, v. 8. Reste Luc XVII, 16 : « L'un d'eux (des lépreux guéris)... se jeta aux pieds de Jésus, le visage contre terre et lui rendit grâces (εὐχαριστῶν αὐτῷ). L'hommage rendu par cet aveugle guéri est fonction de sa foi : cf. v. 19.

VIII. Avec προσκυνέω (14 emplois).

Eliminons Hébr. 1, 6. L'adoration du Christ, mentionnée ici, est due par les anges et non par les hommes.

Mat. II, 2, 8, 11. Les mages se prosternent devant Jésus. Adoration profane ou bien déjà adoration de celui qui deviendra le Christ Fils de Dieu ? On peut hésiter (2).

Restent dix emplois, dont Marc XV, 19, où les soldats se prosternent devant Jésus mais par dérision. Les neuf autres passages sont des prosternements

(1) Th. Wb, t. I, p. 345, 4, dit que l'agneau est « der Erhöhte Christus ». HbzNT : « Wie nach III, 21 Gott und Christus auf *einen* Thron sitzen, so gebührt ihnen auch gleiche Verehrung... »

(2) HORST (p. 208) établit qu'il ne s'agit pas seulement ici d'une adoration profane, mais que la pensée de l'adoration du Christ est déjà introduite par l'auteur de l'Évangile. HbzNT dit aussi : « Aber die Grenze zwischen der Huldigung vor dem König und einer Anbetung ist überhaupt schwer festzustellen und Mat., der weiss, wer Jesus ist, mag auch geradezu « anbeten » gemeint haben. »

devant le Christ qui guérit : Mat. VIII, 2 ; IX, 18 ; XV, 25 ; Jean IX, 38 ; Marc V, 6 et devant le Christ ressuscité : Mat. XXVIII, 9 ; XXVIII, 17 ; Luc XXIV, 52. Enfin devant le Christ qui apparaît à ses disciples marchant sur les eaux : Mat. XIV, 33.

Dans tous ces passages, l'adoration du Christ est manifeste. Elle est une confession de la foi (Jean IX, 38 ; Mat. XV, 25) de ceux qui l'adorent et qui voient en lui non pas un homme, mais le Fils de Dieu (Marc V, 6 ; Mat. XIV, 33) (1).

IX. Avec κράζω (12 emplois) et βοάω (2 emplois).

Je ne fais que signaler les textes, étant donné que les mêmes constatations peuvent être faites que pour les notions précédentes.

a) κράζω. Mat. IX, 27 ; XX, 30-31 ; Marc X, 47-48 ; Luc XVIII, 39. Des aveugles s'adressent à Jésus en criant et en confessant leur foi par cette expression qui revient dans tous les passages : υἱὸς Δαβὶδ ou υἱέ Δαβὶδ. (Cf. aussi Mat. XV, 22, passage dans lequel Jésus commence par refuser l'adoration de la Cananéenne). (2)

Marc IX, 24 est une nette confession de foi du père de l'enfant à guérir qui crie : « Je crois, Seigneur... » Mat. XIV, 30 : C'est le cri-prière de Pierre : « Seigneur, sauve-moi. » Enfin Mat. XXI, 9 et Marc XI, 9 : La foule crie : ὡσαννὰ τῷ υἱῷ Δαβὶδ.

b) βοάω. Luc IX, 38 : C'est le cri du père de l'enfant unique et Luc XVIII, 38, celui d'un aveugle avec la même formule : Fils de David.

X. Avec γονυπετέω (4) ; κάμπτω... (1) ; θείς... (2) ; προσπίπτω (2)

a) γονυπετέω. Une fois « tomber à genoux » pour se moquer : Mat. XXVII, 29. Deux fois pour « implorer la pitié » de Jésus : Mat. XVII, 14 ; Marc I, 40. Et Marc X, 17 : le jeune homme riche.

b) κάμπτω τὰ γόνατα. Phil. II, 10. Ce texte est plutôt une adoration de Dieu, mais nombreux sont les auteurs qui le signalent à l'attention à cause du caractère christocentrique de tout le contexte.

(1) Pour la complète démonstration, il faut revenir à HORST, p. 204 ss. Nous nous contentons de cette phrase extrêmement claire et importante : « Überblickt man die Jesus dargebrachten Proskynesen im Bericht des Matthäusevangeliums, so wird man unwillkommene und willkommene Proskynesen unterscheiden können. Unwillkommen sind die Proskynesen, die Menschenkult einschliessen, wie die huldigende Anrede des Reichen, der huldigende Zuruf des Kananäischen Weibes, die Messiasproskynese der Zebedaïdenmutter. Als willkommen können angesehen werden die Proskynesen, die Jesus sich ohne Widerspruch gefallen lässt, wie die der Bittflehenden, die die Hilfe Gottes durch ihn begehren, und die, die Gott im Sohne Gottes oder im Messias die Ehre geben, wenn eine Machterweisung Gottes die Herzen zum Glauben überwältigt. In steigendem Masse gewinnen diese Proskynesen an Anbetungscharakter bis zur Proskynese vor dem Auferstandenen » (p. 236).

(2) « Die Anrede υἱέ Δαβὶδ, die hier in keiner Weise vorbereitet auftritt, bedeutet einen Glaubensakt von seiten eines Nichtjüngers : der blinde Bettler begrüsst Jesus, ohne dass dieser das abweist, als Messias, für den die Davidssohnschaft Postulat ist. » Klostermann, *Comm. HbzNT. à Marc X, 47.*

c) θεῖς τὰ γόνατα : Marc xv, 19 (par. de Mat. xxvii, 29, ci-dessus) et Actes vii, 60 (Etienne).

d) προσπίπτω : Luc viii, 28 (le démoniaque gérasénien); cf. Luc v, 12 (πίπτω) (un lépreux).

X. Avec παρακαλέω (18 emplois).

D'abord trois passages, sans importance pour la question posée, où l'on demande à Jésus de quitter le pays : Mat. viii, 34 ; Marc v, 17 et v, 18.

Cinq fois, des démons demandent quelque chose à Jésus : Mat. viii, 31 ; Marc v, 10-12 ; Luc viii, 31-32.

Neuf fois, des malades adressent à Jésus une prière instante pour demander leur guérison : Mat. viii, 5 ; Luc vii, 4 ; Mat. xiv, 36 ; Marc vi, 56 ; i, 40 ; v, 23 ; Luc viii, 41 ; Marc vii, 32 ; viii, 22. Les mêmes conclusions que précédemment peuvent être tirées.

Reste un passage de grande importance, et qu'on retrouve toujours quand il s'agit du problème de la prière à Jésus : II Cor. xii, 8 : « Trois fois, j'ai prié le Seigneur... » (τρὶς τὸν κύριον παρεκάλησα, ἵνα...)

Qui est le κύριος ? D'après le contexte xii, 1-2 et xii, 9-10, il semble bien qu'il s'agisse d'une prière adressée par Paul à son Seigneur, le Christ (1). Nous aurions donc là un témoin intéressant concernant la vie de prière de l'apôtre qui connaissait la prière adressée à Christ.

XI. Avec ἐπικαλέω (12 emplois).

Mentionnons d'abord sept passages où l'on trouve comme objet d'ἐπικαλέω le mot κύριος : Actes ii, 21 ; Rom. x, 13 (et x, 12-14 où le pronom remplace le mot κύριος) ; Actes xv, 17 ; II Tim. ii, 22 et Jean ii, 7. Il faudrait les discuter tous les sept. Pour la plupart des commentateurs, le mot κύριος y désigne le Christ. Voir, parmi d'autres, le Th. Wb. à l'article καλέω.

Qu'il nous suffise de retenir les cinq passages où Jésus est expressément désigné comme destinataire de la prière rendue par ce verbe ἐπικαλέω. Ils vont confirmer le fait que l'invocation au Christ était connue dans la première communauté chrétienne (2).

(1) Calvin ne tranche pas la question de savoir à qui s'adresse cette prière. Dans son commentaire explicatif, il en tire des enseignements concernant la prière à Dieu. Partout nous avons trouvé des auteurs admettant que Paul s'adresse à Christ. Même ceux qui nient la possibilité de cette prière (P. Christ, P. Chapuis, etc.) reconnaissent que, là, Paul s'adresse à Jésus. Cf. ce tout récent témoignage : « Auch Paulus betete zum Kyrios, unter dem wir 2. Kor. xii, 8 niemand anders als den erhöhten Christus verstehen können. » (W. BIEDER, p. 37.)

(2) Des auteurs les plus divers reconnaissent qu'il s'agit (à partir de cette notion importante : ἐπικ. κτλ.) d'une invocation au Christ. Calvin : *Comm.* à Actes xxii, 16 : « Parquoy Ananias n'entend point que le nom de Christ soit seulement proféré

Actes ix, 14 : τοὺς ἐπικαλουμένους τὸ ὄνομα σου = le nom du Seigneur Jésus.

Actes ix, 21 : τοὺς ἐπικαλουμένους τὸ ὄνομα τοῦτο = celui de Jésus, v. 20.

Actes xxii, 16 : ἐπικαλησάμενος τὸ ὄνομα αὐτοῦ = Jésus, le Juste, v. 14.

Puis c'est Etienne (Actes vii, 59) : ἐπικαλούμενον καὶ λέγοντα · κύριε Ἰησοῦ...

I Cor. i, 2 : τοῖς ἐπικαλουμένοις τὸ ὄνομα τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ.

XII. Divers.

Dans notre tableau, nous l'avons dit, nous n'avons pas pu retenir tous les mots qui gravitent autour de la prière. Nous aurions mauvaise conscience si nous ne signalions pas le rôle important et significatif que font jouer certains auteurs aux adresses de lettres et surtout aux doxologies et aux hymnes (1).

Enfin de nombreux auteurs amènent à la barre des textes, que nous rapportons sans les discuter, comme :

a) Jean xx, 29 : la confession de Thomas : ὁ κύριος μου καὶ ὁ θεός μου.

b) Phil. ii, 11 : καὶ πᾶσα γλῶσσα ἔξομολογήσεται ὅτι ΚΥΡΙΟΣ ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ εἰς δόξαν θεοῦ πατρός.

Rom. x, 9 : ὅτι ἐὰν ὁμολογήσης ἐν τῷ στόματι σου κύριον Ἰησοῦν.

I Cor. xii, 2 : οὐδεὶς δύναται εἰπεῖν · ΚΥΡΙΟΣ ΙΗΣΟΥΣ, εἰ μὴ ἐν πνεύματι ἁγίῳ.

c) Actes xiii, 2 qui parle d'un λειτουργεῖν τῷ κυριῷ (2).

de voix, mais il dénote une prière par laquelle les fidèles testifient que l'efficace du signe extérieur est seulement en Jésus-Christ. »

Comm. HbzNT. (Lietzmann) : A propos de I Cor. i, 2 : « πάντες οἱ ἐπικαλουμένοι τὸ ὄνομα κτλ. « Christen » ; sie rufen den Herrn dauernd täglich im Gebet an, daher das Präsens : ebenso Rom. x, 12. Es scheint geläufige Bezeichnung zu sein (II Tim. ii, 22 ; I Pierre i, 17 ; Actes ix, 14, 21). »

Comm. NTD. (Joachim Jeremias) : A II Tim. ii, 22 : « ... die Anrufung Jesu im Gebet wird dabei, wie I Kor. i, 2 u. ö., als das Kennzeichen des Christenstandes genannt. »

Comm. NTD. (Althaus) : A Rom. x, 13 : « Die Joël-Stelle wird auch Apg. ii, 21 wohl auf Christus bezogen. Ihre Anwendung auf Christus ist für unsere Erkenntnis der urchristlichen « Christologie » in zwiefacher Hinsicht bedeutsam. Zuerst : Die Gebetsanrufung Christi war also Selbstverständliches ; sie wird im N. T. nirgends begründet, überall vorausgesetzt. »

Th.Wb. Bd. III, p. 498, 31-32 (K.-L. Schmidt) : « Öfter heisst es im NT, dass der Gläubige Gott oder Christus, bzw. seinen Namen *anruft* (im Gebet) : ... »

Cf. encore HORST, p. 193 ; SEEBERG, p. 37-38 ; KLAWEK, p. 41 ss ; ZAHN, p. 7, etc., etc.

(1) Par ex. KLAWEK : « Da Hymnen und Doxologien ihren Platz beim Gottesdienst hatten, so ersieht man, dass die Anrufung und Anbetung Jesu in dieser Form in die Liturgie eintritt » (p. 74).

(2) Pour Klawek et Bousset le κύριος est ici le Christ.

Col. II, 18, Θρησκεία τῶν ἀγγέλων trouve sa contre-partie au verset suivant : οὐ κρατῶν τὴν κεφαλὴν, c'est-à-dire Christ (1).

I Cor. XII, 2 ss. La pensée est la suivante : si les lecteurs, séduits par les idoles, leur accordaient une vénération, alors à la place de cette adoration païenne, Paul leur propose l'adoration de Christ (*dixit* Seeberg).

d) Presque tous les auteurs font grand état de I Cor. XVI, 22 : μαρὰν ἀθά et d'Apoc. XXII, 20 : ἔρχου κύριε Ἰησοῦ.

e) Enfin Jean V, 23 : ...ἵνα πάντες τιμῶσιν τον υἱὸν καθὼς τιμῶσιν τὸν πατέρα. Le Christ objet de vénération, comme le Père (2).

E. CONCLUSIONS.

Nous laissons dans notre fichier tous les témoignages généraux de nombreux auteurs qui prennent résolument position en faveur de la prière à Jésus.

Nous ne nous arrêtons pas non plus à tout l'immense problème de la prière à Dieu « au nom de Jésus » : Col. III, 17 ; I Cor. V, 4 ; Eph. V, 20 ; Phil. II, 10 ; I Pierre IV, 16 ; Jean XIV, 13-14 ; XV, 16 ; XVI, 23-24, 26 ; XIV, 26. Nous avons fait nôtre le point de vue de Heitmüller : *Im Namen Jesu*, p. 77-82 et 257-265. (Adopté par Bauer in HbzNT, à Jean XIV, p. 176 et par Büchsel in NTD, t. I, 2, p. 644.) Selon ces auteurs, l'expression « au nom de Jésus » signifie : en faisant usage, en nommant, en invoquant mon nom. Ce qui nous permet de dire que la prière au nom de Jésus, bien loin d'infirmier la prière à Jésus, en est pour ainsi dire une variante.

Au terme de notre enquête, nous constatons que la prière à Jésus n'est attestée par aucun verset où l'on rencontre le terme technique et spécifique signifiant prier dans le N. T. : προσεύχομαι - προσευχή. (Pour Actes I, 24, un doute subsiste.) Il en est de même des mots importants, signifiant prier et rendus par ἐρωτάω et αἰτέω. C'est donc vers d'autres mots qu'il a fallu se tourner pour obtenir des témoignages-indices. Chacun pourra d'ailleurs se rendre compte que, des 93 emplois retenus, la grande majorité a été abandonnée. Toutefois, il n'en reste pas moins certain que, d'après les notions comme δέομαι, εὐλογέω, εὐχαριστέω, προσκυνέω, κράζω, βοάω, παρακαλέω, ἐπικαλέω, etc., Jésus, de son vivant, ainsi qu'après sa résurrection et son ascension, a été interpellé, invoqué, prié, adoré, vénéré.

En effet, les textes qui attestent la prière à Jésus sont de deux sortes. Les uns s'adressent au Ressuscité ou au Christ glorifié. C'est d'ailleurs ce que reconnaissent la plupart des auteurs qui traitent de la question en faisant remarquer que c'est dès le moment de la Résurrection et de l'Ascension que

(1) « Ist aber Χριστῷ θρησκεία zu erweisen, dann ist er auch notwendig anzubeten... » SEEBERG, p. 36.

(2) « Deutlich hat also Jesus in dem besprochenen Verse die Anbetungswürdigkeit seiner Person und indirekt die Berechtigung des Jesusgebetes ausgesprochen » KLAWEK, p. 22.

Jésus est devenu objet de l'adoration des chrétiens (1). Ce serait donc, au sein de l'Eglise primitive qu'aurait pris naissance et se serait développée l'invocation au Christ. Mais d'autres textes ont été mis à jour — et c'est le mérite de Horst de nous avoir engagé sur cette piste — qui montrent que Jésus, Fils de David, Fils de l'homme et Fils de Dieu (même Jésus = θεός και κύριος, selon la confession de Thomas) a été aussi l'objet — en tant que tel — de demandes et de prières (2).

Ces demandes-prières à Jésus vivant ont été acceptées par lui chaque fois qu'elles étaient l'expression de la foi en sa qualité divine et qu'elles étaient simultanément un hommage rendu à Dieu son Père. L'Eglise primitive a pu tolérer une telle pratique, sans renoncer à sa foi au Dieu unique, parce qu'elle avait la certitude que Jésus se refusait à tout hommage personnel et ne l'acceptait que dans la mesure où, par lui, Dieu était prié et honoré.

Nous ne prétendons pas imposer notre conclusion comme seule possible. Toute recherche présente un caractère relatif, que nous ne méconnaissons pas. Toutefois, notre enquête, que nous avons conduite avec le souci d'être aussi impartial que possible, nous a amené à poser des jalons — c'est-à-dire une série d'indications essentielles — qui ne peuvent être niés sans mutiler les données scripturaires.

Utile point de départ à toute recherche, ces bases lexicographiques nous ont encore convaincu que la solution de la question : peut-on prier Jésus ? est solidaire de la doctrine christologique que reflète le N. T. ou telle que les chrétiens la comprennent (3).

Emile DELAY.

(1) C'est l'erreur de Klawek et de beaucoup d'autres que de croire que Jésus n'a été adoré, prié, que depuis sa résurrection.

(2) « Mithin können die Evangelien, wie auch Paulus, in einer Anbetung Jesu unmöglich irgend etwas von Menschenvergötterung gesehen haben. Niemals können sie die Meinung gehabt haben, dass Jesus als Mensch « angebetet » worden ist. »... « Anders aber steht es mit den Stellen an denen ein Bekenntnis zum Sohne Gottes mit der Proskynese ausgesprochen wird, oder an denen anlässlich von Erscheinungen von einer Proskynese vor dem Auferstandenen die Rede ist » (HORST, p. 186).

(3) Comme on aura pu déjà s'en rendre compte, ce n'est ni la lexicographie, ni l'exégèse technique, mais la christologie qui est déterminante. Des adversaires de la prière à Jésus comme Chapuis, Christ et Böhme le reconnaissent. « Ce sont ces deux christologies, la paulinienne et la johannique, qui, dans les conclusions qu'en ont tirées les siècles postérieurs, sont devenues le point de départ de l'adoration de Christ » (CHAPUIS, p. 27). P. CHRIST ne trouve aucun fondement dogmatique sûr (in ihrer Christologie) dans la christologie paulinienne ou judéo-chrétienne (p. 39). BÖHME dit à son tour : « Er (Paulus) betet nur Gott an, nie Christus. Das ist um so bemerkenswerter, als die paulinische Christologie nicht bei der Gottheit des Verklärten stehen bleibt, sondern in Christus das Ebenbild Gottes sieht, in dem die Herrlichkeit und Gnade des letzteren der Gemeinde entgegenstrahlt. Aber Christus ist Gott durchaus untergeordnet. Neben Gott kennt Paulus keine andere Adresse des Gebets » (p. 427). Les tenants d'une autre christologie tirent des conclusions opposées. KLAWEK (une citation entre beaucoup d'autres) : « ... ; im Jesusglauben lag der Keim der

Jesusverehrung, der aus eigener Krafft unter der Mitwirkung der Gnade Gottes die erhofften Früchte brachte » (p. 57). ALTHAUS : « Der Mensch Jesus wird wenige Jahre nach seinem Tode als ein göttliches Wesen religiös verehrt ; auf ihn richtet sich die religiöse Grundfunktion, der Glaube, der sonst nur der Gottheit gilt, er tritt als Gegenstand des Kultus an die Seite Gottes » (p. 439). Cf. ALTHAUS, tout le chapitre : *Der Herr, welchem die Anbetung gilt* (p. 3 à 34). LÜTGERT : « Dadurch, dass die Gemeinde zu ihm betet, bekennt sie sich seiner Gottheit : hat Jesus Anteil an der Gottheit, so gebührt ihm das Gebet » (p. 50). HARDER : « Es'ist zweifellos der alttestamentliche Gottesname, den sich Paulus auf Jesus übertragen denkt. Die Frage also, ob Paulus eine Anbetung oder Anrufung des Herrn Jesus gekannt hat muss bejaht werden » (p. 190). Cf. aussi les articles : κύριος, θεός, δόξα in Th.Wb. où l'on voit que ces termes s'appliquent aussi à Jésus.

ABRÉVIATIONS

- SdNT. *Die Schriften des Neuen Testaments*. Herausgegeben von J. WEISS, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1907-1908.
- HbzNT. *Handbuch zum Neuen Testament*. Herausgegeben von H. LIETZMANN, 2^e éd. Tübingen, Mohr, 1925-1929.
- NTD. *Das Neue Testament Deutsch*. Herausgegeben von P. ALTHAUS u. J. BEHM, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1935-1937.
- Th.Wb. *Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament*. Gerhard KITTEL, Stuttgart, Kohlhammer, 1933-1942.
-